



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 décembre 2004

**Subventions aux associations sur proposition de l'Office Municipal
de la Culture (OMC)**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 novembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 décembre 2004

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à M. Dominique GUIBERT.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 décembre 2004

DELIBERATION D20040451

Vie de la Cité

**Subventions aux associations sur proposition de l'Office
Municipal de la Culture (OMC)**

Monsieur Guillaume JUIN, Adjoint au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,

Compte tenu de la marge de manœuvre dont il dispose, l'Office Municipal de la Culture (OMC) propose d'allouer, au titre de l'année 2004 et dans la limite des crédits qui ont été ouverts au budget, les subventions annuelles aux associations qui lui sont affiliées.

Ces aides ont été arrêtées aux montants figurant ci-dessous :

Tiers	Association	Subvention 2003 (pour mémoire)	Subvention 2004	CM du 3 Décembre 2004
Nouvelle association	Hypo &co			80
Nouvelle association	Mouvement de foule			80
028022	Aux rendez vous du neuf		1000 (CM du 17/09/2004)	80
Nouvelle association	Cercle Philharmonique du Centre Ouest			80
Nouvelle association	Golpe Pena flamenca			80
027290	A.P.E Pierre de Coubertin	400	660 (CM du 26/03/2004)	480
	TOTAL			880

Subvention de fonctionnement. Imputation budgétaire 65.330.6574#1713

Pour obtenir le versement de la subvention de fonctionnement mentionnée, l'association doit avoir remis à l'Office Municipal de la Culture les rapports d'activités et financiers relatifs à l'année 2003 ainsi que le budget prévisionnel pour l'année 2004, qui lui ont été demandés.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à verser les sommes ainsi définies

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 8

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Guillaume JAIN

[Ordre du jour](#)